

Grand Débat national, et maintenant ?



Un récent [sondage Elabe](#) nous informe que 63% des français estiment qu'Emmanuel Macron ne prendra pas en compte les revendications exprimées dans le Grand Débat national. Ce ne sont pourtant pas les propositions qui ont manqué. [Pascal Perrineau](#), l'un des 5 garants du Grand Débat en a compté près d'1,5 millions. Un vrai succès. Face à l'ampleur d'une telle mobilisation citoyenne, il serait donc suicidaire de la part du Président de ne pas y répondre par des mesures claires et immédiates. A défaut de réaction gouvernementale adaptée, le « fleuve jaune » risquerait immanquablement de sortir de son lit.

De toutes les propositions recensées sur le site du grand débat, il en est une qui retiendra évidemment notre attention : la reconnaissance du vote blanc. Cette mesure avait été évoquée par le chef de l'état dans son [allocution du 10 décembre](#). Il annonçait alors *“que soit posée la question de la prise en compte du vote blanc”*. Les Français ont entendu leur président. Leur réponse est on ne peut plus claire. Le [sondage BVA](#) du 11 février révèle que la prise en compte du vote blanc est la mesure qui recueille le plus d'intérêt. **80%** des Français s'y disent favorables. Sur le site d'RMC, ce sont près de 150.000 votants qui ont pris part à une [grande consultation démocratique](#). Sur les 25.000 propositions reçues, **le vote blanc arrive en 4e place** des 30 propositions de lois citoyennes qui seront présentées par l'animateur vedette de la chaîne à l'ensemble des parlementaires et membres du gouvernement.

En politique, on appelle ça un plébiscite...

Le 26 février dernier, j'étais [reçu à l'Élysée](#) en compagnie de Florian Demmel, coordinateur national du CVB, pour plaider en faveur de la reconnaissance du vote blanc. Après un entretien très constructif au cours duquel nous avons exposé nos arguments, chiffres, analyses, statistiques et retour sur 10 années de militantisme, nous sommes ressortis de cet entretien avec la conviction que l'exécutif planchait déjà sur la question. Dès lors, pouvons-nous raisonnablement espérer que la loi sur le vote blanc évolue enfin ?

La réponse est peut-être venue de La République En Marche elle-même. Par la voix de Stanislas Guérini, son secrétaire général, le [parti présidentiel a présenté dimanche 10 mars sa contribution au Grand Débat](#). Parmi les propositions avancées, la prise en compte du vote blanc est revenue comme une évidence : *« Nous proposons aujourd'hui que le vote blanc soit pris en compte. Je crois que c'est une attente forte des Français »*.

L'annonce a de quoi nourrir nos espérances. Il faudra malheureusement faire preuve d'un peu de patience. En effet, si une simple modification du code électoral est suffisante pour intégrer le vote blanc au calcul des suffrages exprimés, son champ d'application reste limité à certains scrutins. Pour ce qui concerne l'élection présidentielle, c'est une loi dite "organique" qui, elle seule, peut en définir les modalités et les contours. La procédure d'adoption est donc plus complexe et plus longue. Elle passe notamment par une modification de la Constitution, elle-même validée par le Parlement puis approuvée par le Conseil Constitutionnel.

Par chance, les travaux portant sur la révision constitutionnelle devraient reprendre d'ici au mois de mai. Ils

avaient été interrompus afin d'intégrer les propositions citoyennes émanant du Grand Débat. Et comme le hasard fait souvent bien les choses, le président Macron a eu la clairvoyance de nommer Alain Juppé à la tête du Conseil Constitutionnel. Une façon habile de s'assurer que ses travaux ne seront pas trop vite rétorqués.

Alors que le gouvernement devrait bientôt présenter la synthèse des propositions citoyennes, nous aurions donc de bonnes raisons de croire en une évolution prochaine de la loi sur le vote blanc. Mais le diable, c'est bien connu, se cache souvent dans les détails, et la politique n'échappe pas à cette règle. Au-delà des déclarations d'intentions et des invocations qui n'engagent à pas grand chose, le bon sens nous invite donc à faire preuve de prudence.

Optimistes, oui, nous pouvons l'être ; mais pour le moment il convient surtout d'être extrêmement vigilants....